

Entretien différencié de parcelles communales

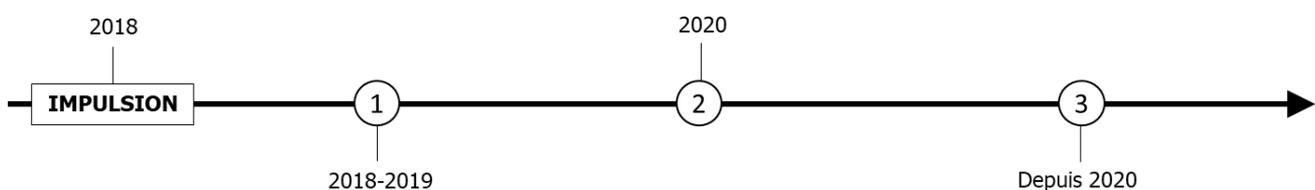
Commune de Saint-Prex



Description de l'action

Depuis 2018, la commune de Saint-Prex applique un entretien différencié de ses espaces verts. Sur impulsion d'une conseillère municipale, ce projet a notamment été entrepris dans le but de respecter et favoriser la biodiversité qui se développe sur certaines parcelles et de mettre en valeur le bord du lac. Afin de renforcer le soutien et la compréhension de la population, des panneaux informatifs ont été installés dans les zones concernées pour sensibiliser à l'importance de cette démarche. Les mesures appliquées ont également fait l'objet d'un recensement par l'association Région Morges qui vise à identifier les bonnes pratiques dans ce domaine.

Durée totale du projet : environ 2 ans, puis évolution constante sur le long terme



IMPULSION : Dans une volonté de favoriser la biodiversité et la nature en ville, et en s'inspirant de ce qui faisait dans d'autres localités urbaines, une Municipale prend l'initiative de faire évoluer l'approche qui consistait à tondre à ras tous les espaces verts de la commune. La forte implication de l'association Région Morges dans ce projet a également été un moteur.

1. Sur la base d'une évaluation des pratiques en vigueur, des zones ainsi que les manières de les traiter ont été déterminées avec l'appui de Région Morges. Une cartographie des espaces verts et des types d'entretien adaptés a été réalisée.
2. Un travail de communication a été entamé par le biais de panneaux d'information fournis par Région Morges, qui présentent la manière dont sont entretenus les espaces concernés et pourquoi.
3. Les exigences liées à l'obtention du label Ville Verte ainsi que l'évaluation actuelle d'une zone test avec Région Morges qui déterminera les bonnes pratiques à adopter redonnent de l'impulsion à la démarche. Celle-ci est donc en constante évolution, à laquelle participent également les adaptations nécessaires qui répondent à des problèmes spécifiques pouvant apparaître.

Quels éléments ont rendu possible la réalisation de ce projet ?

- Les ressources de l'association Région Morges qui permettent le développement d'un réseau et la diffusion d'informations
- La volonté de la Municipalité de s'orienter vers une politique du changement qui a permis l'émergence d'un nouveau paradigme
- L'évolution du contexte légal avec l'interdiction de certains produits sanitaires violents (ex : Roundup)

Qu'est-ce que ce projet a apporté à la commune et ses habitant·e·s ?

- Davantage de communication auprès de la population pour l'aider à saisir les enjeux de certaines mesures communales
- Une valorisation de certaines parcelles couplée à une action permettant de favoriser la biodiversité
- Une valorisation des collaborateurs de la commune à travers une démarche qui leur amène de nouveaux défis, met en avant leur travail et protège leur santé

« C'est simplement une façon de faire différente. Cela ne nous coûte pas plus cher, mis à part en réflexion et en motivation. »

Philippe Lenoir, Chef du service de l'environnement et des espaces publics

Ressources financières

- Aucun investissement spécifique : le projet implique simplement une adaptation des pratiques et s'inscrit dans le budget de fonctionnement de l'entretien des espaces verts
- Une baisse des coûts d'entretien estimée sur le long terme

Ressources humaines

- Un paysagiste communal travaillant à 100 % sur la planification et l'entretien des espaces verts communaux
- Pas d'implication spécifique de l'introduction de l'entretien différencié sur la quantité totale de travail
- Investissement et soutien ponctuel d'un employé de Région Morges

Liens utiles

- Fiche d'action n°17 du PECC : « [Renforcer la biodiversité pour s'adapter aux changements climatiques](#) »
- Région Morges : [panneaux d'information](#) sur l'entretien différencié

Personne de contact

Philippe Lenoir
Chef de service
Environnement et espaces publics
Commune de Saint-Prex
p.lenoir@st-prex.ch
021 823 01 51